besoin de reconfort dans ce monde de brut !!

Par **Delph**, le **13/12/2004** à **19:04**

jsuis en premiere année g découverte le site ki é pa mal du tout merci pour nous, perso moi g bossé mon droit civil et g u 5 à ma colle je suis degoutee :shock: pourtant je savais mais prise de panik g été étourdite jvoulais avoir des temoignages comme moi, histoire de me rassurer.. je sais kelle peut réhausser la note pour la participation par exemple mais bon.. c pa ke je suis melodrame mais bon ca rassur pa, voilà c'était tout .. la colle de droit public c mercredi pour mon unité jespere ke ca passera mieu. besoin de motivation .... !! ?

Ah oui je voulais vous demander à part la BU, y a pas une salle vacante où on peut bosser dans la fac ? :idea:

Merci detre là. :wink:

Par **jeeecy**, le **13/12/2004** à **19:46**

Bonjour et bienvenue

tout d'abord quelques règles sont à respecter!

pas d'abréviation, un titre clair et on précise de quelle faculté on est car les salles en dehors de la BU dépendent de la fac dans laquelle tu es :wink:

tu peux éditer ton message en cliquant sur le bouton edit en haut à droite de ton message

@ bientôt
Jeeecy

Par **jeeecy**, le **13/12/2004** à **19:48**

en plus je n'avais pas fait attention mais pourquoi poster en annales????

je déplace donc vers divers :wink:

Par **Olivier**, le **13/12/2004** à **20:03**

Bon pas d'affolement. Pour les autres je précise que p'tite nouvelle est sur Nancy (eh oui les modérateurs peuvent vous localiser quand vous postez....)

Il ne faut pas croire que parce qu'on a une mauvaise note à la première colle on va se planter dans sa première année. D'autant que le droit civil pour la plupart des étudiants c'est une matière que vous n'avez jamais vue et donc c'est normal de paniquer un peu. Surtout ne laisse pas tomber ce serait faire ce que les profs attendent (la notation des premiers examens est très sèche pour aider à vider les amphis, même si je suis pas sûr que ce soit volontaire).

Il ne faut pas croire qu'une mauvaise note est synonyme de redoublement (moi aussi j'ai eu 5 deux fois en droit du travail l'an dernier aux partiels et je suis en maîtrise quand même.....). Un conseil : prépare activement tes TD, participe sans raconter trop de bêtises, n'hésite pas à nous poser des questions dès que tu as un problème, et lis de temps en temps ce qui se passe sur le forum pour comprendre les mécanismes juridiques, et tout devrait bien se passer !

:wink:

Courage ! Image not found or type unknown Les deux premières années c'est des caps très difficiles à passer, mais après le droit c'est génial !

Par **mathou**, le **13/12/2004** à **20:55**

Je suis Olivier à 100% : pas de panique, c'est nouveau, c'est donc normal que tu ne saches pas trop comment prendre la matière - et surtout, les colles.

Puis je pense que Nancy est une bonne fac, et visiblement vous avez des colles, alors que dans mon ancienne université, nous n'avions que deux matières à TD (pas les moyens financiers, donc IHD, fiscal, pénal etc, pas de devoirs ni de colles, on découvrait presque des sujets le jour de l'examen, et on n'était que 2,5% à passer en deuxième année, ils ont fait venir des psy pour comprendre Image not found or type unknown :lol:).. ça te prépare déjà un peu.

Tu as " juste " des problèmes de panique au moment de l'examen, ou bien dans ta façon d'appréhender le travail ?

Je peux te donner un truc qui marche pour moi : apprends le plan du cours, c'est le squelette. Si tu le connais, tu pourras te repérer selon la question, l'évocation d'un grand titre te fera penser à des notions, et ça s'enchaînera plus facilement.

:))

Bon courage Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Vincent**, le **13/12/2004** à **21:00**

un petit conseil de rédaction qui vaut ce qui vaut:
essayer d'être le plus rigoureux et précis possible dans la rédaction. Surtout, avoir toujours en tête le syllogisme juridique!

:!:

Sinon, bienvenue sur le forum Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **13/12/2004** à **22:15**

les premiers tests sont généralement assez difficile, on [u:g1ouah1k]pense[/u:g1ouah1k]connaitre la matière sur le bout des doigts, et au final on s'apperçoit que c'est plus subtil que ce qu'on imaginait. C'est une habitude à prendre, plus tu :wink:

feras des commentaires d'arret, des dissert, et autres, mieux çà ira! Image not found or type unknown le tout est de ne pas se décourager, car c'est sûr que quand on bosse comme un fou et qu'au final on se tape 5, on n'a pu spécialement envie de s'acharner.... mais laisse pas tomber, le droit çà vaut vraiment le coup! c'est passionnant!

sinon pour ton histoire de BU, je sais pas si c'est pareil dans les autres facs, mais à Reims, on a plein de salles de travail autres que la BU, des salles spécialisées (Droit privé, droit des affaires, droit européen, droit public, histoire...), en general c'est plus calme que la BU car peu d'étudiants connaissent l'existence de ces salles (en plus pour les étudiants, c'est un bon moyen de participer a la vie universitaire, on a la possibilité de postuler pour être moniteur dans ce salles. Et honnetement, c'est le pied quand t'a tes profs qui viennent te réclamer à toi :wink:

les livres, qu'ils viennent à ton bureau. C'est un bon moyen de connaître du monde Image not found or type unknown)

Par **Olivier**, le **13/12/2004** à **22:42**

A Nancy il y a aussi la salle de travail au 3e étage de la fac, mais elle est réservée aux étudiants à partir de la 2e année.... Donc j'avoue ne pas voir pour le moment (mais à la BU il y a effectivement plein de salles plus petites comme la salle des périodiques ou la salle de droit public) qui sont beaucoup plus calmes. Pour plus d'infos cf le MP que je t'ai envoyé

Par **Ahmed**, le **14/12/2004** à **01:37**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

La prochaine fois tente d'avoir 15 !

Par **Ptitcode**, le **14/12/2004** à **02:28**

:)) :wink:

Lol Ahmed!!!! Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Pô de panique car ça va influer sur tes autres colles et exams...

:?:

C'est quoi ce que vous appelez "colle"? Image not found or type unknown

Par **Ahmed**, le **14/12/2004** à **02:33**

Il me semble qu'ils veulent parler de partiel.

Par **mathou**, le **14/12/2004** à **02:37**

:lol:

Tu as cliqué plus vite que moi Image not found or type unknown

Je pensais qu'une colle était surtout une épreuve orale, et les partiels, une épreuve écrite ?

Par **Ptitcode**, le **14/12/2004** à **02:40**

ah oki parce que sur ma planète les partiels c'est en janvier...

ah vi et sur ma planète on a la note de td et des partiels écrits et des partiels oraux...

vous avez de vraies vacances de Noel!!! la chance!!!

Par **Ahmed**, le **14/12/2004** à **02:41**

Je ne sais pas du tout : c'est la premier fois que j'entends parler de ce terme de "colle" probablement une expression d'Alsace-Lorraine !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Ptitcode**, le **14/12/2004** à **02:44**

Bein, perso, en terminale, j'avais des colles chaque semaine comme en prépa... c'était un oral... chaque semaine une colle dans une matière différente...

Par **mathou**, le **14/12/2004** à **02:48**

:lol:

Image not found or type unknown

J'en ai jms eu à la fac... Ceci dit ça doit être bien, d'avoir des colles, tout de même, ça :wink:

entraîne... me regardez pas comme ça Image not found or type unknown

Les partiels, ça se fait en deux heures ou trois ? Parce qu'on a tjs eu deux heures pour les :?

faire Image not found or type unknown

Par **Ptitcode**, le **14/12/2004** à **02:51**

Nous, les partiels pour une matière fondamentale c'est 3 heures...
Une matière complémentaire sous forme d'oral-écrit c'est d'une durée d'1h30 et une matière complémentaire sous form d'oral c'est grosso modo 20 minutes...

Par **Ahmed**, le **14/12/2004** à **02:53**

A propos petitcode et mathou et l'invité , insomniaques ?

Par **mathou**, le **14/12/2004** à **03:01**

>> Ptitcode : je préfère votre système, alors !

:))

>> Ahmed : meuh non, chez moi il est 22h à peine Image not found or type unknown Je m'aère sur le forum après un éprouvant devoir de stratif (c'est là que je me dis qu'on était plus " tranquilles " en première année... d'ailleurs cette année, ils ont reporté l'étude des commentaires et dissert' au

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:shock:

deuxième semestre Image not found or type unknown La raison : les résultats catastrophiques des deux années précédentes. Mais je ne trouve pas ça très bon, enfin pour la formation) :p

Et toi, alors ? Image not found or type unknown

Par **Ahmed**, le **14/12/2004** à **03:06**

:?:

Ok ! Les Antilles quelle chance tu dois avoir Image not found or type unknown :lol:

Moi je ne sens plus mes orteils Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **14/12/2004** à **03:16**

Me fais pas peur, je rentre en France dans un mois... et j'en suis partie petite alors j'imagine :lol:

les pires choses sur le froid Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **14/12/2004** à **09:31**

Pour info les colles à Nancy c'est l'épreuve de TD dans les matières à contrôle continu. En première année elles forment une unité indépendante, et par la suite, elles comptent normalement pour 1/3 de la note finale dans la matière.

Voilà maintenant vous savez ce que c'est qu'une colle à Nancy !

Par **jeeecy**, le **14/12/2004** à **16:28**

:lol:

alors en Lorraine Image not found or type unknown , on a des colles et des partiels

tout dépend des matières

si c'est une matière avec TD alors on a un exam pour le TD (appelé colle et généralement

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

d'1H30) et un exam pour la matière appelé partiel (généralement de 3H)

si c'est une mati§re sans TD on a un exam (appelé partiel aussi d'une durée généralement d'1H aussi)

voila

Par **Vincent**, le **14/12/2004** à **19:24**

alors pour la météo: cela fait bien 4jours consécutifs qu'il ne dépasse pas le -1°C au plus chaud de la journée.
Du coup devant chez moi, les arbres sont tout blanc...c'est beau!

Par **margo**, le **14/12/2004** à **20:45**

:lol:

Ah ben moi y'avait 10 degrés à mon thermomètre dehors à midi!!! Image not found or type unknown

Et oui le Sud c'est la classe!

Par **mathou**, le **14/12/2004** à **21:23**

Euh ? Il a neigé, tu veux dire, Vincent ?

Chez moi, 28 à 32°C... et un petit 18 le soir.

Mamma mia, je vais finir en glaçon en arrivant, snif T_T

Par **jeeecy**, le **14/12/2004** à **21:50**

c'est ca la vie sous les tropiques!!!

Par **mathou**, le **14/12/2004** à **22:00**

:lol: :lol:

Et si je vous envoyais une carte postale de plage ? Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Olivier**, le **14/12/2004** à **22:05**

Oh oui comme ça à la fac ça nous changera un peu d'avoir une lettre dans la boîte aux lettres !!!!!

Par **mathou**, le **14/12/2004** à **22:23**

:lol:

Adjugé Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **14/12/2004** à **23:08**

non Mathou il n'a pas neigé mais avec un brouillard givrant persistant... à croire qu'il se plaît bien par chez nous!

Par **mathou**, le **15/12/2004** à **01:51**

Ah, ça, j'ai déjà vu ! En Allemagne, je crois - même que j'ai failli me coller le doigt sur la vitre :lol:

avec le givre Image not found or type unknown

Ca doit être beau, quand même, les arbres... Il y en aura tjs en janvier, du brouillard ?

Par **jeeecy**, le **19/12/2004** à **17:41**

[quote="mathou":1xv33dzh]Il y en aura tjs en janvier, du brouillard ?[/quote:1xv33dzh]
c'est possible...
deja que la meteo a du mal du jour au lendemain, alors comment veux-tu qu'on sache si il y :lol:

aura encore du brouillard en janvier Image not found or type unknown

:wink:

mais en principe il devrait y en avoir!!! Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **mathou**, le **19/12/2004** à **21:29**

Je veux je veux je veux !
Sauf à l'aéroport, là, ça m'embêterait. Mais sinon je veux voir du brouillard, c'est trop bizarre
:lol:

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés